



**ÉNERGIE
PARTAGÉE**

ASSOCIATION

Candidature au Conseil d'Administration d'Énergie Partagée Association

A retourner par e-mail à : marion.richard@energie-partagee.org

Date limite de l'envoi des candidatures : **Vendredi 28 avril 2023**

Je soussigné: Michel MAYA

Fonction : Vice-président AMORCE, maire de Tramayes

Représentant la structure membre d'Énergie Partagée Association : AMORCE

Suppléante : Julie FERRY, Responsable adjointe du Pôle Énergie en charge des énergies renouvelables, AMORCE

Présente ma candidature au Conseil d'administration d'Énergie Partagée en 2023

L'organisme représenté appartient au :

Collège 3 : Partenaires

Fait à Tramayes

Date : 17 mars 2023

Signatures :

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org



ÉNERGIE PARTAGÉE

ASSOCIATION

Présentez votre structure en quelques lignes :

Rassemblant plus de 1000 adhérents, AMORCE est devenue le principal réseau national de collectivités et d'acteurs locaux engagés dans les transitions écologiques et énergétiques. Les domaines traités par l'association sont notamment les suivants : énergie, gestion territoriale des déchets et gestion durable de l'eau. AMORCE accompagne et défend l'intérêt des collectivités sur ces sujets. À travers ses actions, elle contribue ainsi au développement durable et soutenable au sein des territoires.

Quelles sont les raisons et motivations pour lesquelles vous souhaitez faire partie du Conseil d'administration ?

Nos associations ont un grand intérêt à travailler ensemble afin d'organiser le futur de notre pays. Tout en étant complémentaires sur les thématiques énergétiques (développement des énergies renouvelables et gouvernance partagée côté « citoyens » pour Énergie Partagée/côté « collectivités » pour AMORCE), elles présentent des valeurs et des secteurs d'intérêts convergents sur lesquels il est important d'être rassemblés pour pouvoir transmettre un monde enviable à nos enfants.

Par ailleurs, les deux structures travaillent déjà sur plusieurs projets en commun dont :

- une cartographie à mettre en place pour répertorier les projets citoyens et/ou publics d'EnR et un partage des données à ce niveau
- des interventions régulières de collaborateurs d'Énergie Partagée dans le cadre du réseau des Générateurs lancé par l'ADEME et animé par le groupement national AMORCE/HESPUL
- des groupes de travail et de réflexion
- etc...

Qu'est-ce que vous apporteriez au Mouvement Energie Partagée ?

AMORCE a un réseau important de contacts et de connaissances au niveau local (élus et services techniques, associations, syndicats d'énergie...), en métropole et dans les DROM. C'est une association qui peut apprendre d'Énergie Partagée dans la gestion et le développement des EnR (notamment sur les démarches citoyennes), mais qui peut aussi apporter ses connaissances sur ces mêmes thématiques (avec une orientation « collectivités ») et sur des thématiques complémentaires telles que la sobriété en termes de consommations d'énergie, la rénovation énergétique, les réseaux de chaleur (avec emploi de chaleur renouvelable), les réseaux de distribution...

ÉNERGIE PARTAGÉE ASSOCIATION

Siège social : 16-18 QUAI DE LA LOIRE - 75019 PARIS

Adresse administrative : 10 AVENUE DES CANUTS - 69120 VAULX-EN-VELIN

association@energie-partagee.org